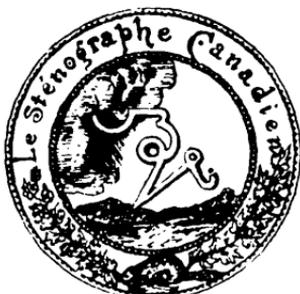


FONDÉ LE 1<sup>er</sup> MARS 1889.

Publié par Joseph de LaRochelle, résidant à Montréal, rue Saint-André, No 500

*Tarif des Abonnés*

Les annonces sont tenues sur mesure double dans la matière à lire, 30 cents la ligne, chaque insertion sur la couverture 10 cents la ligne 4 de page, 85 00, 1 page, \$10 00, 1 page, \$25, pour une seule insertion.  
Pour les annonces à long terme, les escomptes suivants sont accordés : Trois mois, 5% six n 08, 10% un an, 20%.

*Abonnement pour tout l'univers*

Un an, \$1.00 (5 francs) 6 mois, 50 cents (2 francs 50 centimes)

Le journal est envoyé par la poste à Montréal sans charge extra. On peut le demander dans les dépôts ou aux porteurs de journaux. Les abonnements doivent être payés à l'avance. Tout souscrit commencé est dû en entier. Sauf avis contraire, les abonnements expirés sont continués. Toutes communications concernant la rédaction et l'administration du journal doivent être adressées simplement comme suit :

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN.

Lettres, Boîte 1022, MONTREAL, Canada  
Journaux, " 2171

BUREAUX : rue Saint-Jacques, No 180

3<sup>me</sup> ETAGE - CHAMBRE No 1 - Ascenseur !

MONTREAL, 12 SEPTEMBRE 1895.

LA

## STÉNOGRAPHIE PARTOUT

Lors de la fondation du STÉNOGRAPHE CANADIEN, en 1889, nous avons, avec d'autres, préconisé la sténographie et, surtout, pour le français, la méthode Duployé. Nous avons toujours prêché qu'il faut l'apprendre. Duployé a dit que la sténographie serait l'écriture du vingtième siècle. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faudra la savoir.

Nous avons dit plus d'une fois qu'on devrait faire apprendre l'écriture abrégiate dès les premières années d'études, pour la bonne raison qu'en l'étudiant graduellement l'élève l'apprend sans trop d'efforts ; sans compter les avantages qu'il y a de se servir de l'écriture rapide pour l'enseignement.

Il a été aussi plus d'une fois question de changer, d'améliorer le programme des études. Les chambres de commerce ont fait justement remarquer qu'il est un peu trop chargé, qu'on enseigne un peu trop de matières inutiles. Le STÉNOGRAPHE CANADIEN

a toujours soutenu que, au nombre des améliorations à faire, on devrait inscrire l'enseignement de la sténographie. Malheureusement, quelques directeurs de nos maisons d'éducation, des parents même, prétendent qu'il y a trop d'autres matières enseignées pour la faire apprendre forcément aux élèves. Nous persistons néanmoins à dire qu'il faut de toute nécessité rendre l'enseignement de la sténographie général.

Comme nous l'avons déjà annoncé, le Conseil de l'Instruction publique a décidé, à sa séance de 1894, d'engager le plus possible les professeurs à enseigner l'art abrégiate. C'est déjà beaucoup, mais ce n'est pas assez. La sténographie a fait, depuis quelques années, de très grands progrès au Canada qui, sous ce rapport, suit les traces des pays d'Europe et des États Unis.

Pour le français, il n'y a pas à le nier, c'est la méthode Duployé qui est reconnue la meilleure. Pour l'anglais, l'opinion générale semble être en faveur de Pitman. D'aucuns prétendent que le système Sloan-Duployan est très avantageux et même plus facile à apprendre que celui de Pitman. Mais parlons du français et nous répéterons qu'on ne devrait pas tarder à enseigner la sténographie.

Nous soumettons la question aux autorisés, mais nous n'hésitons pas à dire qu'elle mérite considération.

Le meilleur legs qu'un père puisse faire à ses enfants, le plus durable, en ce siècle de progrès, c'est de leur donner une bonne instruction commerciale et cette instruction, aujourd'hui, ne saurait être ni complète, ni profitable sans la sténographie.

## NOS BUREAUX

Comme on peut le remarquer, le STÉNOGRAPHE CANADIEN a maintenant ses bureaux rue Saint-Jacques, n° 180, (bâtiment de la Banque d'Épargne de la Cité et District de Montréal, au troisième, chambre n° 1, par l'ascenseur). On y obtiendra toutes les informations voulues concernant le journal, comme on y trouvera tous les livres et méthodes de Duployé et de Sloan. On verra bien, toutefois, adresser toutes correspondances au bureau de poste, boîte 1022, les journaux, tiroir 2171.

Toute personne qui nous enverra 25 centimes recevra le journal durant quatre mois titre d'essai.